

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION
ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT**

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

C A B I N E T

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DES MINISTRES**

(MC-RP N° 033 - 2016)

Rémis Fulgance DANDJINOU

Ouagadougou, le 07 septembre 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 07 septembre 2016, en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 00 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a examiné un projet de loi portant autorisation de ratification du Règlement des télécommunications internationales (RTI).

Le règlement des télécommunications internationales a été révisé et adopté lors de la Conférence mondiale des télécommunications internationales, tenue à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, du 03 au 14 décembre 2012.

Ce projet de loi vise à assurer à l'échelle internationale, l'interconnexion et l'interopérabilité des services de télécommunications.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

Le Conseil a adopté un décret portant création d'emploi de Maître assistant à l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

L'adoption de ce décret permet la création d'un emploi de Maître assistant en microbiologie à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR-SVT).

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a examiné un projet de loi et adopté un décret.

Le projet de loi porte décoration artistique des constructions publiques et des bâtiments recevant du public au Burkina Faso.

Ce projet de loi dite « **1% artistique** » vise la mise en place d'un cadre juridique approprié créant l'obligation de décoration des bâtiments publics et des bâtiments recevant du public par des œuvres d'artistes burkinabè ou vivant au Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la transmission du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Le décret porte relecture des statuts du Musée national du Burkina Faso.

Les nouveaux statuts du Musée national du Burkina Faso consacrent la création de nouvelles directions et services et des aménagements de la composition du Conseil d'administration.

L'adoption de ce décret permet de doter le Musée national du Burkina Faso de mécanismes lui permettant d'accomplir efficacement ses missions.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil une communication relative au programme des obsèques de Son Excellence Monsieur Amidou **TOURE**, Ministre plénipotentiaire, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Burkina Faso en République Fédérale démocratique d'Ethiopie et Représentant permanent auprès de l'Union africaine et de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, décédé le 31 août 2016 à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Le programme des obsèques se déroule ainsi qu'il suit :

- Vendredi 09 septembre 2016 à 12h 30mn : arrivée de la dépouille à l'aéroport international de Ouagadougou ;
- Vendredi 09 septembre 2016 à 13 h 15 mn : Hommage au défunt au ministère des affaires étrangères de la coopération et des

Burkinabè de l'extérieur en présence de Son Excellence Monsieur le Président du Faso, Président du Conseil des ministres ;

- Samedi 10 septembre 2016 à 10 h 00 : inhumation au cimetière municipal de Gounghin.

II.2. Le ministre des Sports et des loisirs a fait au Conseil une communication relative à la qualification des Etalons à la coupe d'Afrique des nations CAN 2017 au Gabon.

Le Conseil adresse ses vives félicitations aux joueurs, au staff technique et à la Fédération burkinabè de football, pour la brillante qualification de l'équipe nationale de football à la CAN 2017 au Gabon.

Il remercie en outre, tous les supporters venus des provinces et de la diaspora pour leur mobilisation.

Le Conseil réitère ses encouragements aux Etalons pour les phases finales prévues au Gabon.

III. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Mathieu **BASSOLE, Mle 57 164 W**, Inspecteur du trésor, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'administration des finances de l'Ecole nationale de la garde de sécurité pénitentiaire.

B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Madame Hagretou **SAWADOGO/LINGANI, Mle 04 65 43 U**, Maître de recherche, catégorie P, 1^{er} échelon, est nommée Directrice de l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies (IRSAT/CNRST).

C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

- Monsieur Sibirou **MOUKIAN, Mle 11 155 U**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 14^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Amos **KIENOU, Mle 37 37 125 W**, Statisticien économiste, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Lassina **PARE, Mle 93 782 D**, Ingénieur statisticien économiste, 1^{er} grade, 5^{ème} échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Souleymane **PARE, Mle 91 968 D**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Oula Damien **OUATTARA, Mle 254 841 M**, Ingénieur du développement rural, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;

- Monsieur Yves Gérard **BAZIE, Mle 117 520 F**, Ingénieur Statisticien économiste, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Adama **TOURE, Mle 91 970 R**, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;
- Monsieur Wendpagnangdé Ousmane **KABORE, Mle 207 972 L**, Ingénieur d'agriculture, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur des écoles et centres de formation professionnelle ;
- Monsieur Blaise **YODA, Mle 104 514 A**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur de la législation, de la réglementation et de la sécurisation foncière ;
- Monsieur Christophe **KIEMTORE, Mle 17 129 D**, Conseiller d'agriculture, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommé Directeur de l'organisation des producteurs et de l'appui aux institutions rurales ;
- Monsieur Baoudasom Victor Charles Adolphe **ZANGRE, Mle 57 442 Y**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur des aménagements hydrauliques ;
- Monsieur Donkora **KAMBOU, Mle 83 980 E**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Directeur de la récupération et de la conservation des terres agricoles ;
- Monsieur Frédéric **DABIRE, Mle 57 452 J**, Ingénieur agronome, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur du développement de l'irrigation ;
- Monsieur Wendné Victor **BONOGO, Mle 270 952 W**, Ingénieur du développement rural, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, est

nommé Chef de département de la planification du suivi et de l'évaluation au Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) ;

- Monsieur Sekeyoba Léopold **NANEMA, Mle 33 907 U**, Ingénieur d'agriculture, 1^{ère} classe, 5^{ème} échelon, est nommé Chef de département de la gouvernance institutionnelle au Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) ;
- Madame Nicole **PALE, Mle 16 080 M**, Ingénieur agroalimentaire, 1^{ère} classe, 11^{ème} échelon, est nommée Chef de département de la résilience et de l'assistance alimentaire au Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA) ;
- Madame Ouo **COULIBALY/OUATTARA, Mle 216 893 C**, Nutritionniste, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Chef de département de la qualité, de l'alimentation et de la nutrition préventive au Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité alimentaire (SE-CNSA).

D.AU TITRE DU MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES POSTES

- Monsieur Ahmed Abdourahim **FORGO, Mle 116 599 F**, Ingénieur informaticien, 1^{ère} catégorie, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général du développement de l'industrie numérique ;
- Madame Corotimi Abiba **NIYA/OUEDRAOGO, Mle 33 25**, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1^{ère} catégorie,

4^{ème} échelon, est nommée Directrice des ressources humaines ;

- Madame Maimouna Lydia **OUEDRAOGO/SENEME, Mle 94 574**, Informaticienne, 2^{ème} catégorie, 6^{ème} échelon, est nommée Directrice de la réglementation, de la normalisation et de la dématérialisation des procédures.

E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Monsieur Boudian Alexandre **THIOMBIANO, Mle 271 386 X**, Enseignant-chercheur, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Wenne-Goundi Placide **ROUAMBA, Mle 241 754 M**, Assistant, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

Le Conseil a adopté huit (08) décrets.

Le premier porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dori pour un dernier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation :

- Monsieur Ibrahima **SANON**, Mle **43 294 C**, Professeur certifié des lycées et collèges.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- Monsieur Seydou **SANOU**, Mle **57 925 F**, Inspecteur du travail.

Le deuxième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dori pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

- Monsieur Boukaré **SAWADOGO**, Mle **40 996 T**, Ingénieur agroéconomiste.

Au titre du ministère de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle :

- Monsieur Sibiri Claude **KABORE**, Mle **211 771 H**, Conseiller de jeunesse et d'éducation permanente.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Monsieur Jacques **KABORE**, Mle **51 204 W**, Inspecteur du Trésor.

Au titre des représentants des travailleurs du secteur de l'éducation de base :

- Monsieur Yirbetersan Séraphin Marie Constant **SOME, Mle 45 681 R**, Instituteur principal.

Au titre des représentants du personnel de l'établissement :

- Monsieur Yir-Ar Jean Eudes **HIEN, Mle 208 176 M**, Administrateur de sport.

Le troisième nomme Monsieur Ibrahima **SANON, Mle 43 294 C**, Professeur certifié des lycées et collèges, Président du Conseil d'administration de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Dori.

Le quatrième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration du Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS) pour un dernier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation :

- Monsieur Douniwangda Henri **OUEDRAOGO, Mle 18 306 K**, Conseiller d'administration scolaire et universitaire.

Au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat

- Monsieur Alassane **OUEDRAOGO, Mle 111 319 H**, Conseiller des affaires économiques.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme :

- Madame Henriette Philomène **NIKIEMA/NANA, Mle 17 496 T**, Enseignante.

Au titre du Bureau burkinabè du droit d'auteur :

- Madame Chantal **FORGO, Mle 29 10 12 69**, Juriste.

Au titre de l'Association des éditeurs du Burkina :

- Monsieur Jean-Baptiste **SEDOGO, Mle 21 853 S**, Professeur certifié des lycées et collèges.

Le cinquième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration du Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation :

- Madame Minata **OUEDRAOGO, Mle 18 472 J**, Inspecteur de l'enseignement secondaire.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

- Madame Bintou **SESSOUMA, Mle 59 240 P**, Maître de Conférences.

Le sixième nomme Madame Minata **OUEDRAOGO, Mle 18 472 J**, Inspecteur de l'enseignement secondaire, Présidente du Conseil d'administration du Centre national des manuels et fournitures scolaires (CENAMAFS).

Le septième nomme Madame Mariam **COMPAORE/OUEDRAOGO, Mle 14 430 V**, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des

enseignants du primaire (ENEP) de Gaoua, pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le huitième nomme les personnes ci-après Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des enseignants du primaire (ENEP) de Loumbila, pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation :

- Madame Kadiatou **YAMEOGO/DRABO, Mle 36 500 X**, Inspecteur de l'enseignement secondaire.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- Madame Fatemata **OUEDRAOGO, Mle 237 985 N**, Conseiller en gestion des ressources humaines.

B. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier porte nomination d'Administrateurs au Centre agricole polyvalent de Matourkou pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre du ministère de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques :

- Madame Ramata **SAKANDE/DRABO, Mle 59 689 S**, Conseiller en gestion des ressources humaines ;

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'Economie verte et du changement climatique :

- Monsieur Kimsé **OUEDRAOGO, Mle 24 615 E**, Inspecteur des eaux et forêts.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Madame Salamata **COMPAORE, Mle 212 271 N**, Conseiller en aménagement du territoire et du développement local.

Au titre du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation :

- Monsieur Bernard **BACYE, Mle 44 098 J**, Enseignant-chercheur.

Le même décret renouvelle le mandat d'Administrateur des personnes ci-après au Centre agricole polyvalent de Matourkou pour un dernier mandat de trois (03) ans :

Au titre du ministère de l'Agriculture et des aménagements hydrauliques :

- Madame Binta **SORE, Mle 16 609 B**, Conseiller des Affaires économiques.

Au titre du ministère des Ressources animales et halieutiques :

- Monsieur Sibirinonma Lucien **NANEMA, Mle 206 995 U**, Ingénieur d'élevage.

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale :

- Monsieur Emmanuel **NIGNAN**, **Mle 36 612 F**, Professeur, en remplacement de Monsieur Boukary **DOULKOM** ;

Au titre du personnel du Centre agricole polyvalent de Matourkou :

- Monsieur Célestin **RAYAISSE**, **Mle 91 454 Z**, Technicien supérieur d'agriculture.

Au titre des représentants des élèves et étudiants :

- Monsieur Drissa **TOE**, **Mle 207 424 B**, Elève ingénieur d'agriculture.

Le second décret nomme Madame Ramata **SAKANDE/DRABO**, **Mle 59 689 S**, Conseiller en gestion des ressources humaines, Présidente du Conseil d'administration du Centre agricole polyvalent de Matourkou pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur Tamoussi **BONZI**.

C. MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Le Conseil a adopté un décret nommant Monsieur Moïse **GNOUMOU**, **Adjudant Chef-Major de gendarmerie**, Membre de la Brigade nationale anti-fraude de l'or, au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure pour un premier mandat de trois (03) ans.

D. MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Kotimou **TAPSOBA**, **Mle 33 327 N**, Inspecteur des impôts, Administrateur représentant l'Etat, au Conseil d'administration de l'Institut national de la

formation en travail social, au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement, pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU